



## La Plaine sur mer

MAIRIE DE LA PLAINE-SUR-MER

LOIRE-ATLANTIQUE

Arrêté n° 2025-16-RH

**Tableau d'avancement de l'année 2025  
Au grade de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe**

**Le Maire de la commune de La Plaine-sur-Mer,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu Le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux ;

Vu la délibération du 18 décembre 2008 n° VIII-10-2008 fixant les ratios d'avancement de grade, prise après avis du comité technique ;

Vu les lignes directrices de gestion de la collectivité fixées en date du 15 juin 2021 après avis du comité technique ;

Vu la liste des agents promouvables établie en date du 28 janvier 2025, 1 agent promouvable, dont 1 femme - ...% et 0 homme-...%)

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, par ordre de mérite, établi au titre de l'année 2025, le fonctionnaire suivant :

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon (si examen professionnel, préciser la date)	Promouvable à la date du
COURATIER Corinne	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe – échelon 7	01/12/2025

**Article 2 :** Madame le Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et transmis au Centre de Gestion de Loire Atlantique.

Fait à la Plaine sur Mer,

Le 28 janvier 2025



Notifié le : 30/1/2025  
Corinne COURATIER